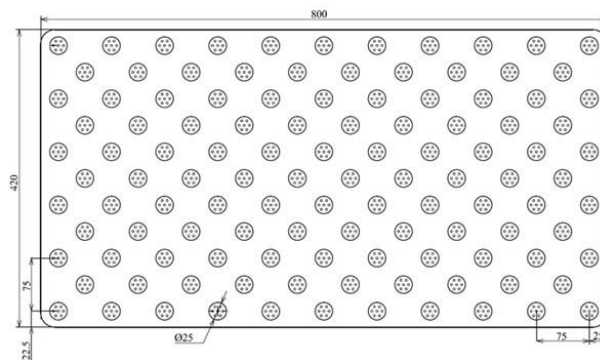
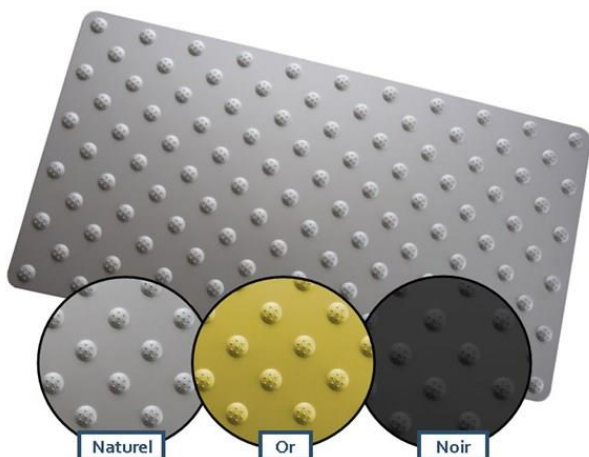


Accessibilité



Caractéristiques techniques

- Tapis podotactile en aluminium d'épaisseur 2 mm
- Aluminium anodisé aux finitions soignées
- Plots de diamètre 25 mm emboutis laissant ressortir des picots offrant une surface antidérapante
- Conforme à la norme NF P98-351- août 2010 sur l'installation de dispositifs podotactiles au sol d'éveil à la vigilance à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes.
- Disponible en 3 couleurs à contraster avec votre sol : aluminium naturel, or mat ou noir mat
- Dimensions : longueur 825 x largeur 420 mm
- Poids : 2 kg
- Dalle vendue non percée
- La dalle peut être éventuellement découpée pour s'adapter à la largeur de votre escalier au moyen d'une scie à métaux
- Peut être fixé de 2 manières :
 - Par vissage : la plaque peut être vissée directement dans le sol au moyen de vis autotaraudeuses à tête fraisée sur tout type de sol : moquette, carrelage, sol résine, parquet, béton, bitume, revêtement souple, bois..
 - Par collage : possibilité de coller la plaque en extérieur grâce à une colle bicomposant (vendue séparément) ou en intérieur grâce à une colle monocomposant élastique (vendue séparément)

Quels sont les avantages du produit ?

Sa qualité esthétique et fixation par vis en fait LA solution accessibilité pour les sols moquette.

Conditions d'utilisation :

Utilisation en intérieur ou extérieur.

Entretien :

Balayage, lavage aux savons usuels, dégrasage à la mono brosse si nécessaire.

Rappel de la loi :

Arrêté du 1er août 2006 – article 7.1

« En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile.»